



Credit impaye peut t on un arengement avec un huissier

Par **grosnez57**, le 17/02/2009 à 15:29

suite a un retard sur un credit la societe a mis le dossier chez un huissiers pour le solde. je les et contacter pour trouver une solution et les payer en 10*.
il ne veul pas . je doit leur fair un acompte et payer le reste sous 10 jour.
on t il le droit de refuser un arengement en plusieurs fois.

Par **ellaEdanla**, le 17/02/2009 à 15:34

BONJOUR,

je vous invite à lire ceci : http://www.experatoo.com/huissier/huissier-justice-refus-paiement_35810_1.htm.

Je pense que vous y trouverez réponses à vos questions.

Bon courage,

Cordialement.